

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n° 16 de la réunion du 8 juillet 2020

• Lieu :	Mairie de Chaourse
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	• Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pacaud@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	• Coordonnateur SPS
SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 damien.religieux@socotec.com	SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 Laurent.GOUJART@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Génie-civil	• Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière
CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr
EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - philippe.verhaeghe7@orange.fr	

PROCHAINE REUNION – le 21 juillet 2020 à 9h00 sur site – accès côté « bras mort »

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	✓			✓
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	✓			✓
M. Naveau	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr - 03 23 21 36 33			✓	✓
Mme. Bernard	1ere Adjointe au maire de Chaourse	✓			✓
M. Girardot	Chef de service eau et biodiversité Communauté de Communes des portes de la Thiérache lgirardot@portes-de-thierache.fr	✓			
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		✓		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr		✓		
Mme FALCONNET M. BOUSSARD	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise FALCONNET.MADISONE@aesn.fr Boussard.francois@aesn.fr		✓		
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC Laurent.GOUJART@socotec.com				
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC damien.religieux@socotec.com				

LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau - 03.23.24.65.21 Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		v		
SIRON Anne	FEDEER – REGION HAUT DE FRANCE Anne.SIRON@hautsdefrance.fr			v	
VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : philippe.verhaeghe7@orange.fr				
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr	v			
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre gdanel@ecaa02.fr	v			v
AMANDINE De Barba	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 Amandine.debarba@cgcr.fr	v			v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 hourrier-entreprise@wanadoo.fr	v			
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	Sebastien.loizeaux@orange.fr Loizeaux0687@orange.fr				
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	philipperocourt@sfr.fr				
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	choain02@orange.fr				
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163					
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16					

MO : Maitre d'ouvrage
MOE : Maitre d'œuvre
BC : Bureau de Contrôle

● ADMINISTRATIF:

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en sous-traitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019 – en attente du retour des propriétaires.

M. Rocourt a renvoyé sa convention le 19/06.

M. Choain ne veut pas de travaux sur sa parcelle – reprise de contact le 26/06 pour avoir un droit de passage néanmoins pour faire les travaux en rive droite.

Vue du panneau d'information de chantier :



Intervention le 15/07/2020 du service de déminage pour ramasser des munitions détectées dans la Serre en amont du déversoir.

● PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement)

Fait et reçu le 09/10/2019 – en attente VISA SOCOTEC

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – **fait et validé MOE le 24/09/2019**
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – **Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE**
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – **Fait et validé MOE/MOA**
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – **transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.**
- Calcul de stabilité des talus renforcés : **transmis à SOCOTEC le 09/10/2019 – VISA reçu le 28/10.**

● **DOCUMENTS A TRANSMETTRE :**

MOE > CGCR :

CGCR > MOE :

SOCOTEC > MOE et CGCR :

● **TRAVAUX:**

Planning prévisionnel :

Les travaux ont repris le 16 juin 2020 en rive gauche.

Avancement des travaux :

Réalisation des remblais renforcés en rive gauche avec pose de la natte coco.

Réalisation des banquettes granulaire en rives droite et Gauche

Réalisation des banquettes en aval du seuil

Travaux en cours et points techniques validés en réunion :

Réalisations des banquettes en aval du seuil



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Réalisation du talus renforcé amont rive droite



Comblement des vides des enrochements en grave 40/60 avant la mise en place de terre végétale



Nivellement du talus rive gauche terminé avant mise en place de la natte coco



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Photos des aménagements en aval



Travaux à venir :

- engazonnement des nattes coco et des banquettes,
- fin des banquettes et recharge granulaire en pied de rive droite (40/60 en pied de berge),



- remblai en terre en rive droite sur les enrochements existant et nouveaux,
- réalisation des épis en amont,
- réalisation des abreuvoirs,
- traitement de la zone des renouées du japon par procédé DURACOVER,

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

- travaux de maçonnerie (seuil de l'ex bras mort, arasement du massif en maçonnerie sous la passerelle, découpe du mur en rive gauche),
- remise en état de la passerelle du déversoir (soudure des garde-corps + petites maçonneries).

Points techniques vus en réunion :

Une visite de la sortie de l'ancien chenal usinier du moulin montre l'arrivée de canalisations pluviales.

Il est décidé de ne pas boucher la sortie du chenal mais de l'intégrer avec la réalisation de la banquette aval rive droite en plantant quelques arbustes pour masquer l'entrée tant en laissant sortir les eaux pluviales.

La commune aura toujours un accès au chenal depuis la banquette.



La société HOURRIER propose une modification de composition de l'engazonnement des berges afin de pouvoir engazonner rapidement dès la fin de pose des nattes coco.

La nouvelle formule est acceptée et l'engazonnement sera fait dès le jeudi 9 août.

Nouvelle Formule acceptée :

Dactyle AMBA : 8 %

Fétuque Rouge traçante : 15 %

Ray-Grass anglais : 12%

Flioles des près : 2%

Minette Virgo : 1 %

Fétuque des près : 10%

Paturin commun : 7%

Paturin des près : 7%

Fromental : 25%

Brome mou : 12%

Trèfle des près : 1%

Points techniques à voir lors de la prochaine réunion :

- Talus dans le terrain de M. Rocourt + M. Loizeaux

Points techniques vus lors des précédentes réunions

Implantation des épis :

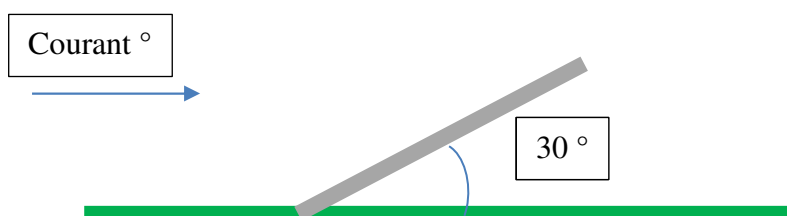
8 épis ont été implanté ce jour sur la partie amont du projet.

Une visite de la partie aval sera faite lors d'une prochaine réunion pour voir la nécessité d'en mettre.

La forme des épis sera rectiligne et non trapézoïdale voir photo type ci-dessous :



L'angle de pose sera doux et de l'ordre de 30° , l'épis aura une longueur de l'ordre de 3 m compris ancrage en berge.



Des épis naturels faits par des troncs et branche d'arbres seront conservés et stabilité en les fixant solidement à la berge.

Abreuvoirs :

La réalisation de 3 abreuvoirs est possible sur les berges de la pâture de M. Loizeaux. A confirmer avec eux.

Prochaine réunion :

Le 8 juillet 2020 à 9h00 – Rdv sur site par l'accès de chantier coté bras mort